

Le mercredi 30 juin 2021 à
18h30

Conseil d'administration ouvert au public

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1532-1, §2, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons le plaisir de vous convier à une séance publique du Conseil d'administration de l'Intercommunale IRSIA, qui se tiendra le **mercredi 30 juin 2021 à 18h30 en visioconférence**.

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion relatif à l'exercice comptable 2020 - Questions/réponses

Vous pouvez consulter ce rapport de gestion (sous réserve d'approbation par l'AG) via notre site www.irsia.be, onglet « Documents » - Documents à consulter / à télécharger. Ce document peut également vous être transmis, soit par mail, soit par voie postale, uniquement sur demande par mail info@irsia.be.

Si vous souhaitez participer à cette séance annuelle ouverte au public, **il vous est demandé de vous inscrire** préalablement par mail **pour le 25 juin 2021 au plus tard**, à l'adresse suivante info@irsia.be. Le lien qui vous permettra de vous connecter à cette séance du Conseil d'administration vous sera transmis via l'adresse mail avec laquelle vous vous serez inscrit.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Caroline Gosselin
Directrice générale
Secrétaire du CA